

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)
SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit: R-FAST B
Autres moyens d'identification: Aucun
Usage recommandé et restrictions d'utilisation: Durcisseur à base d'époxy, pour moulages en masse
Identificateur du fournisseur: Ryver Epoxy
 1180 Ernest-Hamois
 Joliette, Québec
 Canada J0E 0E8
Courriel : www.ryverepoxy.com
Numéro de téléphone: 1-450-753-7767

Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation:

Numéro de téléphone d'urgence 24-Heures Canada (CANUTEC) : (613) 996-6666

SECTION 2. IDENTIFICATIONS DES DANGERS
SGH Classification du produit dangereux

Toxicité aiguë, par la voie orale (Catégorie 4)
 Toxicité aiguë, par la voie cutanée (Catégorie 4)
 Corrosion/irritation cutanée (Catégorie 1B)
 Lésion oculaire grave/ irritation oculaire (Catégorie 1)
 Dangereux pour le milieu aquatique - aiguë (Catégorie 3)
 Dangereux pour le milieu aquatique - chronique (Catégorie 3)

Éléments d'étiquetage SGH: Symboles


Mot de Signal: DANGER

Mention de danger/ Conseils de prudence:

H302 + H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P264 Se laver avec de l'eau et du savon soigneusement après manipulation. **P270** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement. **P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. **P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION:** Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. **P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION:** rincer la bouche. NE PAS faire vomir. **P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):** enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. **P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION:** transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. **P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. **P363** Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. **P405** Garder sous clef. **P501** Éliminer le contenu/récipient dans un récipient sécuritaire, en conformité avec les réglementations locales, régionales ou nationales.

Autres dangers connus: Aucun

Étiquetage spécial SGH: Aucun

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| <u>Dénomination chimique</u> | <u>Numéro CAS</u> | <u>Concentration (%)</u> |
|--|-------------------|--------------------------|
| Poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyl)], .alpha.-hydro-.omega.-hydroxy- | 25322-69-4 | 1 - 10 % |
| Triméthylolpropane poly(oxypropylène) triamine | 39423-51-3 | 30 - 50 % |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 4. PREMIER SOINS

| | |
|-----------------------------|---|
| <u>Inhalation</u> | EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. |
| <u>Voie orale</u> | EN CAS D'INGESTION: Maintenir les voies respiratoires dégagées. NE PAS faire vomir. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. |
| <u>Voie cutanée</u> | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Un traitement médical immédiat est nécessaire car les corrosions cutanées non traitées donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement. Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau. S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les. |
| <u>Voie oculaire</u> | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |

Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)

Inconnu.

Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial

Fournir des mesures générales de soutien et traiter symptomatiquement. Pour les brûlures chimiques : Rincer à l'eau immédiatement. Pendant le rinçage, enlever les vêtements qui ne touchent pas la zone affectée. Appelle une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport à l'hôpital. Garder la victime au chaud. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être différés.

Informations Générales

En cas d'exposition ou suspectée: consulter l'avis/attention d'un médecin. En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette si possible). Veiller à ce que le personnel médical est au courant de la matière(s) impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés: En cas d'incendie: utilisé des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Agents extincteurs inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux): Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers: Un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs doivent être portés en cas d'incendie.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Garder hors du personnel inutile. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de déversement / fuite. Garder le produit contre le vent. Garder hors des zones basses. Porter l'équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer le brouillard ou la vapeur. Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Assurer une ventilation adéquate. Les autorités locales doivent être informées si un déversement important ne peut pas être contenu. Pour la protection individuelle, voir la section 8 du FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Gros déversements: Arrêter l'écoulement du matériau, si ceci est possible sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Couvrir avec une feuille de plastique pour empêcher la propagation. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et les placer dans des conteneurs. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone avec de l'eau. Petits déversements : Essuyez la surface avec une matière absorbante. Nettoyer la surface à fond pour enlever la contamination résiduelle. Ne jamais remettre les déversements à conteneurs d'origine pour la réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 du FDS.

Précautions environnementales

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de gestion ou de surveillances appropriées de tous les rejets dans l'environnement. Contactez les autorités locales en cas de déversement dans les égouts/environnement aquatique. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)
Précautions relative à la sureté en matière de manutention

Ne pas respirer les vapeurs/poussières. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou les vêtements. Ne pas obtenir ce matériel en contact avec les yeux. Ne pas goûter ou avaler. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Assurer une ventilation adéquate. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver avec de l'eau et du savon soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sureté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Tenir le récipient bien ferme dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mise-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Conserver à l'écart des acides forts.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelles.

Contrôles d'ingénierie appropriés:

Utiliser le produit avec une bonne ventilation. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméable). Porter des lunettes à coques antiéclaboussures ou autre afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. Porter un écran facial s'il y a un risque de danger d'éclaboussures. Porter des vêtements de protection appropriée. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

| | | | |
|--|---------------------|--|----------------|
| Apparence, état physique/couleur: | Liquide, jaune pâle | Tension de vapeur: | Non disponible |
| Odeur: | ammoniacale | Densité de vapeur: | Non disponible |
| Seuil olfactif: | Non disponible | Densité relative: | 0.975 (g/ml) |
| pH: | 11.6 | Solubilité: | Non disponible |
| Point de fusion/congélation: | Non disponible | Coefficient de partage n-octanol/eau: | Non disponible |
| Point initial/domaine d'ébullition: | Non disponible | Température d'auto-inflammation: | Non disponible |
| Point d'éclair (creuset fermé PM): | Non disponible | Température de décomposition: | Non disponible |
| Taux d'évaporation: | Non disponible | Viscosité: | Non disponible |
| Inflammabilité (solides et gaz): | Non disponible | COV: | Non disponible |
| Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité : | Non disponible | Autre: | Aucune connue |

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Ce produit ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

Stabilité chimique: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

Risque de réactions dangereuses: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Conditions à éviter: Donnée non disponible.

Matériaux incompatibles: Acides forts.

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone, oxydes d'azote (NO_x)

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES
Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée et oculaire):

Peut-être nocif en cas d'inhalation. Nocif en cas d'ingestion. Peut-être nocif par contact avec la peau. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Provoque des brûlures de la peau. Provoque des lésions oculaires graves.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Contient des ingrédients qui sont extrêmement destructif aux tissus muqueux, à la voie respiratoire supérieure, aux yeux et à la peau. Douleur brûlante et de graves lésions corrosif à la peau. Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmoiement, rougeur, gonflement, et une vision floue. Des lésions oculaires permanentes, y compris la cécité pourrait entraîner. La toux, essoufflement, maux de tête et des nausées possible.

Effets différés et immédiats (effets chronique causes par une exposition à court et à long terme):

Sensibilisation cutanée – Aucune donnée disponible ; **Sensibilisation respiratoire** – Aucune donnée disponible; **Mutagenicité sur les cellules germinales** – Aucune donnée disponible ; **Cancérogénicité** – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA
Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible **Toxicité pour certains organes cibles - Expositions unique** – Aucune donnée disponible ; **Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées** – Aucune donnée disponible ; **Danger par aspiration**– Aucune donnée disponible ; **Dangers pour la santé on classifiés ailleurs** – Aucune donnée disponible

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀):

CAS 25322-69-4 DL₅₀, Orale- Rat - 1100 mg/kg
 DL₅₀, Dermale- Lapin - 1555 mg/kg
 CAS 39423-51-3 DL₅₀, Orale- Rat - 550 mg/kg
 DL₅₀, Dermale- Lapin - >1000 mg/kg

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES
Écotoxicité (données aquatique et terrestre):

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle. Nocif pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à long terme.

| Produit | Espèce | Résultats |
|----------------|---|-------------------|
| CAS 25322-69-4 | LC ₅₀ | >100 mg/l - 96 h |
| | EC ₅₀ | 15 mg/l – 48 h |
| | IC ₅₀ | 135 mg/l – 72 h |
| CAS 39423-51-3 | LC ₅₀ Oncorhynchus mykiss (rainbow trout) | >100 mg/l - 96 h |
| | EC ₅₀ Daphnia magna (water flea) | 13 mg/l – 48 h |
| | ErC ₅₀ Selenastrum capricornutum (green algae) | 4.4 mg/l – 72 h |
| | EC ₅₀ Activated sludge | 1000 mg/l – 0.5 h |

Persistance et dégradation: Pas facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation: Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol: Aucune donnée disponible

Autres effets nocifs: Aucune donnée disponible

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés: Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD:
 UN3267; LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (polyoxypropylenediamine); CLASSE 8; GE III

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du code IMDG (maritime en anglais):
 UN3267; LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (polyoxypropylenediamine); CLASSE 8; GE III

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais):
 UN3267; LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (polyoxypropylenediamine); CLASSE 8; GE III

Précautions spéciales(transport/déplacement): Aucun connu.

Dangers environnementaux (IMDG ou autre) : Aucun connu.

Transport en vrac (normalement plus de 450L en capacité): Possible.

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé: Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).

Réglementation canadienne relative à l'environnement: Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL).

Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement: Aucune

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité:

29 octobre 2019

Clause de non-responsabilité:

AVIS AU LECTEUR:

Ryver Epoxy renonce expressément toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux informations fournies dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects. Toutes les informations indiqués dans la présente sont basée sur des données fournies par le fabricant et / ou de sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Ryver Epoxy ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Ryver Epoxy. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

FIN DE LA F.D.S.